FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME
COMITÉ RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

RÉUNION DE BUREAU
DU 27 OCTOBRE 2026

Membres présents :	MM.	ESNAULT Jean-Claude	Président,
		LAMBERT Philippe	Secrétaire Général
		TESSIER Francis	Trésorier Général, Vice-Président délégué
		ALBERT Michel	Vice-président, Président de la Vendée
		DANIEL Alain	Vice-président, Président de la Loire-Atlantique
		DOUET Christian	Vice-président, Président de la Mayenne (visio)
		PONIER Lilian	Vice-président, Président du Maine-et-Loire
		OLLIER Jean-Michel	Vice-président, Président de la Sarthe (visio)
Invités :	Mme	BORDE Emma	Manager Technique Territorial
	M.	VERGEREAU Romain	Responsable des services
	M.	SAUVAGET Thomas	Coordinateur du CREPS des Pays de la Loire

La séance est ouverte à 18 h 00.

I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence à cette réunion de fin octobre. Il indique que le Bureau est au complet, que MM. OLLIER et DOUET assistent à la réunion en visio et que M. SAUVAGET rejoindra la réunion vers 18 h 30 pour présenter le projet de stages à destination des jeunes dans chaque département.

➢ ***Réunion des personnels administratifs***

M. VERGEREAU informe que la réunion des personnels administratifs s'est déroulée au siège fédéral, au Vélodrome National, les 16 et 17 septembre derniers. Les participants ont été accueillis par M. Gilles DA COSTA, Secrétaire Général de la F.F.C., qui a présenté les grandes orientations fédérales : mobiliser les financements publics, renforcer la communication, développer la féminisation et poursuivre la digitalisation, priorité depuis 2017, afin de simplifier et fluidifier les pratiques.

Concernant l'assurance, AXA reste l'assureur, mais le courtier change : Marsh, spécialisé dans le sport, remplace WTW.

M. Fabien RAFFOUX, Directeur des Systèmes d'Information de la F.F.C., a présenté les évolutions informatiques et réglementaires.

- les engagements individuels en ligne restent peu utilisés : seuls 80 clubs sur 2 300 les ont autorisés ;
- une expérimentation pourrait être menée en 2027 dans une région pour permettre aux non licenciés, coureurs FSGT et UFOLEP de participer à des épreuves FFC ;
- l'engagement des coureurs étrangers est désormais techniquement possible ;

- la désignation des arbitres dans CicleWeb (configurée pour la Route) devrait à l'avenir être réalisée par la commission qui détient l'information, CRCA ou CDCA, depuis son Espace Arbitre ;
- certaines informations des épreuves (affiche, itinéraire, circuit, distance, remise des maillots…) seront bientôt saisissables directement par les clubs sur l'Espace Club ;

La Direction des Épreuves et des Relations Sportives (DERS), composée de 16 personnes, a présenté ses missions : organisation et logistique des événements (la Fédération étant désormais propriétaire de son matériel), aspects réglementaires et administratifs.

M. Tristan HORREAUX, Responsable marketing et événementiel de la F.F.C., a présenté la stratégie marketing et communication, avec pour objectifs d'augmenter le nombre de licenciés et les ressources propres. Une nouvelle charte graphique est déployée (le logo FFC reste inchangé), accompagnée d'un kit de communication pour les clubs et d'une lettre fédérale trimestrielle. Il a également évoqué la Fondation France Vélo (don du CIC, avec une thématique sécurité à vélo en 2027), les actions en faveur du cyclisme féminin, l'opération de rentrée « Mon club, mon vélo » (320 clubs labellisés sur 400) et la reconduction du Pass'Sport (50 € pour les 6-17 ans, du 1er septembre au 31 décembre 2026). Côté partenaires, LIDL devient partenaire majeur (Équipes de France, Coupes de France et naming des Trophées de France jeunes Cyclistes, VTT et BMX).

➢ ***Nouvelles pages du site internet du Comité Régional***

M. VERGEREAU présente les nouvelles pages du site internet du Comité Régional (paysdelaloirecyclisme.fr) : calendrier des épreuves et résultats, « Trouver un club », « Gestion des catégories Route » (classification 2027 et demandes de rétrogradation) et « Mutations » (réglementation, procédures et simulateur).

➢ ***Conseil Fédéral à Trappes***

Le Président et M. LAMBERT reviennent sur le Conseil Fédéral qui s'est tenu à Trappes les 23 et 24 octobre derniers. Les points suivants ont notamment été abordés :

- l'appel aux bénévoles pour les Championnats du Monde 2027 : 4 000 bénévoles sont nécessaires et seuls 703 licenciés F.F.C. se sont inscrits à ce jour. Le Comité Régional relaiera l'appel auprès des licenciés, et une vidéo sera diffusée lors de l'Assemblée Générale et des Assemblées Départementales et transmise aux Comités Départementaux.
- la Ligue Nationale de Cyclisme : il a été fait part des tensions entre la F.F.C. et la LNC.

Les randonnées pédestres associées aux randonnées VTT, Gravel ou Cyclo, couvertes du temps de WTW, ne le sont plus aujourd'hui ; le sujet est suivi avec le service juridique. Un club sarthois a d'ailleurs fait appel à son propre assureur, la marche n'étant pas couverte en responsabilité civile.

➢ ***Fête du sport avec le CROS***

M. TESSIER revient sur la Fête du sport organisée par le CROS des Pays de la Loire le 14 septembre dernier, au parc du CRAPA sur l'île de Nantes. Cet événement grand public, destiné à promouvoir la pratique sportive et la diversité des disciplines de la région, réunissait les animations de nombreuses ligues et comités régionaux, un village « sport-santé » et un parcours

marche/running de 2 km. Le Comité Régional y tenait un stand « Défie un champion », qui a accueilli des collégiens et des lycéens (notamment du lycée Mandela).

Il signale que deux des trois home-trainers sont tombés en panne : ce matériel, acheté en 2021, est aujourd'hui vétuste. Le Comité Régional interrogera la Fédération sur d'autres animations possibles. L'idée d'une animation en réalité virtuelle est évoquée.

Mme BORDE précise qu'il n'existe pas à ce jour d'application dédiée au cyclisme associée à un casque de réalité virtuelle.

En réponse à M. PONIER, M. VERGEREAU indique que le CROS a financé la participation à hauteur de 300 € par ligue.

II INTERVENTION DE M. THOMAS SAUVAGET – STAGE JEUNES DANS LES DÉPARTEMENTS

M. SAUVAGET, Coordinateur du CREPS des Pays de la Loire, rejoint la réunion pour présenter le projet de stages découverte à destination des jeunes licenciés, organisés pendant les vacances d'avril dans le cadre de la formation BPJEPS Activités du vélo portée par le CREPS.

Les stages se dérouleraient du lundi 19 au vendredi 23 avril 2027 : le lundi de 13 h à 17 h sur la piste, les mardi, mercredi et jeudi matin consacrés à la préparation et à la reconnaissance des sites, le mardi après-midi au VTT, le mercredi après-midi à la Route et le jeudi après-midi au BMX, puis un bilan le vendredi matin. Depuis la réforme, le BPJEPS permet d'encadrer contre rémunération les jeunes compétiteurs U7-U9 dans toutes les disciplines, et jusqu'en U13 sur la Route.

La promotion compte 9 stagiaires, dont 3 qui ne participeront pas à cette semaine. M. SAUVAGET souhaite qu'un référent titulaire au minimum d'un BP soit désigné dans chaque Comité Départemental, afin de ne pas laisser les stagiaires seuls avec le public. L'objectif est d'accueillir au moins 20 jeunes par demi-journée, de préférence licenciés, gratuitement pour les familles, les parents assurant le transport.

Le calendrier envisagé est le suivant : courrier aux référents des Comités Départementaux mi-novembre, choix des lieux de pratique début décembre, présentation lors de l'Assemblée Générale, diffusion du visuel et du questionnaire d'inscription début janvier, relance en février, point d'étape fin février ou début mars, et courrier aux parents.

M. PONIER indique que la piste d'Angers est inutilisable et juge trop ambitieux de regrouper la Mayenne, la Sarthe et le Maine-et-Loire sur une même piste ; il propose de répartir les activités sur plusieurs structures. M. OLLIER est également opposé à un regroupement Mayenne-Sarthe compte tenu des déplacements. Les présidents évoquent les référents possibles dans leur département.

M. SAUVAGET retravaillera le projet en tenant compte de ces échanges et transmettra son document aux membres du Bureau.

III APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 8 SEPTEMBRE 2026

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

IV RETOUR SUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STATUTS 2028 DU COMITÉ RÉGIONAL

M. LAMBERT fait un retour sur les travaux du groupe de travail chargé de la révision des statuts du Comité Régional, réuni l'après-midi même et composé de MM. ESNAULT, LAMBERT, TESSIER, PONIER, VERGEREAU et FILBIEN. Il rappelle les principaux changements demandés par la Fédération et les options retenues par le groupe de travail :

- une parité intégrale est désormais exigée ;
- deux modes de scrutin sont à l'étude : un scrutin plurinominal (option A) ou un scrutin de liste (option B, retenue par le groupe de travail) ;
- le Comité Directeur doit compter entre 14 et 30 membres, médecin compris, et le Bureau un nombre fixe de 6 à 10 membres, plus le Président. Le groupe de travail retient un Comité Directeur de 25 membres (24 plus un médecin) et un Bureau de 8 membres plus le Président ;
- un Conseil des Départements serait créé, composé d'un membre par Comité Départemental, avec voix consultative au Comité Directeur et sans obligation de parité ;
- un minimum de 6 réunions de Bureau et de 3 réunions du Comité Directeur par an ;
- l'article relatif à la rémunération des dirigeants est conservé, une décision du C. A. pourra permettre de la mettre en place si cela devenait nécessaire ;
- une commission électorale d'au moins 3 personnes sera mise en place (composée de personnes extérieures au Comité Directeur, au Bureau et aux salariés) ;
- le Président ne pourra exercer plus de 3 mandats, consécutifs ou non, ce point restant à préciser par la Fédération.

Le projet sera présenté au Comité Directeur de samedi prochain, puis relu et soumis au service juridique de la Fédération, avant une adoption en Assemblée Générale Extraordinaire lors de l'Assemblée Générale 2027. Le règlement intérieur devra lui aussi être revu.

Les échanges portent ensuite sur la difficulté de trouver des candidates, les femmes représentant 9 % des licenciés de la région contre environ 12,3 % au niveau national. Les membres du Bureau soulignent l'importance de repérer dès à présent des personnes compétentes, les deux années à venir devant permettre de les solliciter.

V POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE À CARQUEFOU (44)

Le Président fait un point sur l'organisation de l'Assemblée Générale Régionale, qui se tiendra le samedi 19 décembre 2026 à la salle de la Picaudière, 7 rue Victor Hugo à Carquefou. M. VERGEREAU précise que l'invitation a été adressée aux clubs et que l'Assemblée Générale adopte cette année un nouveau format :

- 9 h 15 : accueil des participants autour d'un café,
- 10 h 00 – 12 h 00 : ateliers thématiques,
- 12 h 00 : cocktail déjeunatoire,
- 13 h 00 : émargement des clubs,
- 14 h 00 : ouverture de l'Assemblée Générale.

Deux ateliers de deux heures se dérouleront en parallèle, un même club pouvant inscrire des participants aux deux :

- Atelier n°1 – Formations fédérales et professionnelles : réforme des diplômes fédéraux, diplômes Jeunesse et Sports (dont BPJEPS AV et DEJEPS BMX) et aides à l'embauche d'un apprenti ;
- Atelier n°2 – Club 2030 : étude AFDAS sur la typologie des clubs, modèle du Club 2030, outils FFC et partenaires, construction du projet associatif et subventions ANS/PSF.

Les clubs doivent indiquer l'atelier choisi et le nom des participants avant le 30 novembre 2026.

Les ateliers seront animés avec l'appui de la Fédération : M. Jean-Charles ROMAGNY (DTN Développement) et Mme Marie-Hélène REY, responsable de l'I.N.F., se déplaceront. Mme BORDE souligne l'importance de la présence des clubs, ces ateliers pouvant être très formateurs pour ceux qui ont des difficultés à se structurer.

Le Président rappelle que, contrairement aux années précédentes, le Comité Directeur ne se réunira pas le matin de l'Assemblée Générale mais en visio le mercredi 16 décembre à 19 h 30. Une réunion de préparation du déroulé de l'Assemblée Générale sera organisée avec MM. ESNAULT, LAMBERT, TESSIER, VERGEREAU et M. Amaury THIBAUD (Animateur).

➢ ***Système de vote par Balotilo***

M. VERGEREAU indique que les votes se dérouleront cette année de manière électronique, via la plateforme Balotilo. Chaque club doit désigner son délégué avant le lundi 30 novembre 2026, depuis l'Espace Club (onglet « Club », « Information club », bloc « Représentants AG »), cette désignation ne pouvant être faite que par un administrateur de l'Espace Club. Le téléphone portable et l'adresse mail du délégué doivent être à jour dans son espace licencié. Seuls les délégués physiquement présents à Carquefou et titulaires d'une licence 2026 pourront voter. Des tests seront proposés aux clubs début décembre, via un lien de connexion.

➢ ***Ordre du jour de l'Assemblée Générale***

M. VERGEREAU précise que l'ordre du jour de l'Assemblée Générale doit être modifié : l'Assemblée Générale Extraordinaire initialement prévue pour les statuts n'aura pas lieu, le groupe de travail venant seulement de se réunir et la validation fédérale n'étant pas encore engagée. Les nouveaux statuts seront soumis à l'Assemblée Générale de décembre 2027.

➢ ***Présence aux Assemblées Départementales***

Le Président informe de la présence des représentants du Comité Régional lors des Assemblées Départementales suivantes :

- Maine-et-Loire, samedi 7 novembre 2026 : M. ESNAULT
- Mayenne, vendredi 13 novembre 2026 : MM. ESNAULT, LAMBERT et TESSIER
- Sarthe, samedi 14 novembre 2026 : MM. ESNAULT, LAMBERT et TESSIER
- Vendée, samedi 21 novembre 2026 : MM. TESSIER et VERGEREAU
- Loire-Atlantique, vendredi 27 novembre 2026 : M. ESNAULT

Mme BORDE indique qu'elle ne pourra pas assister aux Assemblées Départementales cette année, en raison de sa formation (40 % de son temps). M. VERGEREAU, également en préparation d'examens, sera uniquement présent en Vendée.

VI SITUATION DÉFINITIVE DES EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 2026

M. LAMBERT présente les statistiques sur les licences arrêtées au 30 septembre dernier.

À la lecture des tableaux (voir documents en annexe), il constate une hausse de 208 licenciés par rapport au 30/09/2025, soit 9 297 licenciés au 30/09/2026 (+ 2,29 %). Cette progression concerne aussi bien les hommes (8 418, soit + 192) que les femmes (879, soit + 16).

Au niveau national, la Fédération compte 110 230 licenciés (+ 0,24 %), et 104 816 en Métropole (+ 0,49 %). Avec + 2,29 %, les Pays de la Loire enregistrent la troisième plus forte progression des comités métropolitains, derrière la Normandie (+ 2,71 %) et les Hauts-de-France (+ 2,54 %), et restent le 4eme Comité de France en nombre de licenciés, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine.

L'analyse par département montre une progression dans quatre départements sur cinq, le Maine-et-Loire enregistrant la plus forte hausse (+ 121 licences, soit + 7,17 %). La Sarthe est le seul département en baisse, avec 64 licences de moins (- 5,84 %).

Département	30/09/2025	30/09/2026	Différence	Évolution
Loire-Atlantique	2 988	3 062	+ 74	+ 2,48 %
Maine-et-Loire	1 688	1 809	+ 121	+ 7,17 %
Mayenne	1 245	1 284	+ 39	+ 3,13 %
Sarthe	1 096	1 032	- 64	- 5,84 %
Vendée	2 072	2 110	+ 38	+ 1,83 %
Région	**9 089**	**9 297**	**+ 208**	**+ 2,29 %**

L'analyse par catégorie de licence montre que les licences Jeunesse sont le principal moteur de cette hausse (+ 179, soit + 5,8 %), notamment chez les plus jeunes : U7 (+ 47, soit + 21,56 %), U9 (+ 50, soit + 10,25 %) et U13 (+ 57, soit + 9,68 %). Les U15 se stabilisent (+ 8) et les U17 sont en légère baisse (- 6), après le recul constaté l'an dernier sur ces deux catégories.

Les licences Compétition progressent légèrement (+ 29), portées par les licences Access (+ 79), tandis que les licences Open (- 42) et Elite (- 8) sont en recul. Les licences Sport augmentent de 28 unités. En revanche, les licences Staff diminuent (- 18), ainsi que les licences Staff Pro Hommes (- 8).

Le nombre d'arbitres reste stable (241, soit - 4). On note toutefois un transfert important des licences Arbitre École de vélo - BMX (- 41) vers les licences Arbitre Régional (+ 41), conséquence de la certification des diplômes sous Cicle Web mise en place pour le renouvellement des licences 2026.

L'analyse par discipline montre que la Route progresse de 72 licences (+ 1,23 %), le BMX de 106 licences (+ 6 %) et le Cyclo-Cross de 35 licences (+ 17,59 %). La Piste (+ 15) et le Gravel (+ 24) progressent également. Le VTT est la seule discipline en baisse, avec 51 licences de moins (- 4,17 %), principalement en Cross-country (- 66).

Discipline	30/09/2025	30/09/2026	Différence	Évolution
Route	5 842	5 914	+ 72	+ 1,23 %
BMX	1 767	1 873	+ 106	+ 6,00 %
VTT (dont VAE)	1 223	1 172	- 51	- 4,17 %
Cyclo-Cross	199	234	+ 35	+ 17,59 %
Piste	17	32	+ 15	+ 88,24 %
Autres (dont Gravel)	41	72	+ 31	+ 75,61 %
Total	**9 089**	**9 297**	**+ 208**	**+ 2,29 %**

M. LAMBERT se félicite de cette progression après plusieurs années de baisse depuis la crise sanitaire, en particulier chez les jeunes. Il rappelle que les licenciés Access représentent toujours plus d'un quart des licenciés et qu'il faut en tenir compte. Le Président, qui s'appuiera sur le tableau par département lors des Assemblées Départementales, explique la baisse en Sarthe par la forte concurrence d'une fédération affinitaire et par le double jeu de certains clubs. M. OLLIER évoque des licenciés de clubs F.F.C. partis à la F.S.G.T. sans renouveler leur licence F.F.C.

➢ ***Ouverture des épreuves aux non-licenciés***

M. LAMBERT indique qu'une convention nationale, appliquée pour l'instant uniquement dans le Grand Est, permet à des non-licenciés de participer à des épreuves F.F.C., ceux-ci étant ensuite retirés du classement. Le Président précise que la Fédération proposera en 2027 d'expérimenter l'accueil de non-licenciés, avec un droit d'engagement nettement plus élevé (éventuellement doublé), afin qu'un coureur participant à plusieurs épreuves ait intérêt à prendre une licence. M. ALBERT souligne que l'assurance devra être incluse dans l'engagement et validée avec l'assureur. M. OLLIER s'inquiète de la réaction des participants face à un tarif doublé. Le dispositif concernerait vraisemblablement d'abord les épreuves Access, voire les jeunes.

VII SITUATION DÉFINITIVE DES ORGANISATIONS AU 30 SEPTEMBRE 2026

M. VERGEREAU commente le tableau des organisations 2026 (voir document en annexe).

Il constate une baisse de 61 épreuves (897 contre 958 en 2025), dont - 51 sur la Route, + 4 en Cyclo-Cross, - 3 en Piste, - 3 sur le VTT, - 3 en BMX et - 5 dans les autres disciplines.

Sur la Route, les épreuves nationales et internationales se maintiennent (35, soit + 1). La baisse concerne les épreuves régionales (467 contre 519, soit - 52), en particulier les U17 (- 14), les U15 (- 13), les Open 2-3 + Access (- 14), les Access (- 11) et les Elite-Open (- 7). Les épreuves Femmes progressent en revanche (+ 8).

La répartition par département est la suivante : Vendée 251 épreuves, Loire-Atlantique 209, Mayenne 158, Maine-et-Loire 156 et Sarthe 123.

Discipline	2025	2026	Différence
Route	553	502	- 51
Cyclo-Cross	242	246	+ 4
Piste	13	10	- 3
VTT	35	32	- 3
BMX	18	15	- 3
Autres disciplines	97	92	- 5
Total	**958**	**897**	**- 61**

M. VERGEREAU précise que les épreuves Élite, U19 et Femmes sont stables, et que la baisse sur la Route s'explique en grande partie par l'annulation de trois week-ends d'épreuves en raison de la canicule (fin mai, fin juin et week-end du 14 juillet), une situation qui pourrait se reproduire. Neuf nouvelles épreuves Access ont été créées, principalement en Loire-Atlantique et en Vendée, et aucune en Sarthe malgré la gratuité des droits d'organisation pour les nouvelles épreuves Access. Plusieurs organisations arrêtées depuis plusieurs années ont repris grâce au travail mené par les Comités Départementaux et les clubs.

M. ALBERT cite l'exemple de Saint-Denis-la-Chevasse, organisée au dernier moment en face d'une épreuve UFOLEP, qui a réuni plus de 300 coureurs, ainsi que la relance d'autres sites en Vendée, département qui organise le plus d'épreuves.

VIII POINT SUR LA TRÉSORERIE – 1ER ARRÊTÉ AU 30 SEPTEMBRE 2026

M. TESSIER présente la situation de la trésorerie arrêtée au 30 septembre 2026. Il commente le compte-rendu de la réunion de la Commission Régionale des Finances qui s'est tenue le 23 octobre dernier.

Il précise en préambule que ce premier arrêté est moins précis que les années précédentes : la comptable est absente pour raisons familiales, plusieurs documents sont en attente et le passage du logiciel Sage à EBP a pris trois mois de retard. Plusieurs écritures restent à régulariser d'ici le second arrêté, prévu en novembre. Une situation plus précise sera présentée au Comité Directeur de samedi si possible, et les corrections devront en tout état de cause être réalisées pour la seconde réunion de la Commission des Finances.

La situation de l'exercice 2025/2026 – 1er arrêté affiche un excédent de 6 350,08 €. Les charges s'élèvent à 1 914 871,29 € et les produits à 1 921 221,37 €, pour un budget de 1 890 500 €. Après les corrections identifiées (acomptes F.F.C. comptabilisés en double, facture SACEM, aide ANS emploi à reporter, intérêts des parts sociales), le résultat serait d'environ 25 500 €.

Il rappelle que cet exercice est le premier établi selon la nouvelle méthode comptable : les licences et engagements sont enregistrés en totalité en produits, et les reversements à la Fédération et aux Comités Départementaux en charges. Les totaux passent ainsi d'environ 750 000 € à plus de 1 900 000 €, sans effet sur le résultat. Depuis la crise sanitaire, les résultats successifs ont absorbé la perte de 158 083 € de l'exercice 2019-2020.

Il commente ensuite le suivi des Activités Sportives et du Développement : 97 525 € (88,66 %) pour un budget de 110 000 €, soit une économie provisoire de 12 475 €. Toutes les disciplines sont en deçà du budget, à l'exception de la Piste, dont le budget a nettement dépassé les prévisions faute de suivi de sa répartition.

M. PONIER souhaite que les budgets non consommés sur les activités sportives puissent être réaffectés à d'autres actions. M. LAMBERT rappelle que M. DUPLOYER avait en effet proposé de réaffecter avant la fin de l'année les crédits non consommés d'une discipline au profit d'autres disciplines. M. VERGEREAU indique que de nouveaux outils de construction budgétaire ont été mis à disposition des commissions, et Mme BORDE annonce qu'elle coordonnera désormais les actions des commissions dans une logique de projets à moyen et long terme. Elle soutient par ailleurs la demande de budget pour une commission Gravel, discipline naissante qu'il convient d'encourager.

M. PONIER demande si l'aide aux SEF, revue à la baisse pour la SEF VTT, peut être rétablie. Mme BORDE précise que l'aide issue du contrat de performance fédéral (13 000 €) est réservée aux structures de niveau national, soit la seule SEF BMX, et ne peut pas être redistribuée aux autres structures comme les années précédentes.

En ce qui concerne l'Académie du Cyclisme, le chiffre d'affaires s'élève à 125 770 € pour une marge brute de 45 075 €, contre 24 850 € prévus. Le marché public de Nantes Métropole en apporte 48 %. Le projet régional « Tous en selle » (mobilité à vélo dans les lycées) apportera 40 000 € l'an prochain. M. TESSIER souligne que, sans cette activité, le Comité serait en négatif compte tenu de la baisse des organisations et des engagements : le modèle économique, jusqu'ici fondé uniquement sur les organisations et les engagements, doit évoluer. Le Président en conclut que l'emploi de développement est bénéficiaire, salaire et charges compris.

Concernant les aides aux Comités Départementaux, ce poste présente, sous réserve de validation, un réalisé de 73 224 € ; les montants définitifs seront communiqués dans le courant de la semaine prochaine.

Il indique enfin que le PGE est remboursé depuis juillet 2026.

Il suggère de retenir pour le prochain budget prévisionnel une baisse des engagements de 15 à 20 %, compte tenu de la baisse de la participation.

IX EXAMEN DES PROPOSITIONS DE TARIFICATION RÉGIONALE 2027

➢ ***Tarification fédérale 2027***

M. VERGEREAU présente les principales évolutions de la tarification fédérale. Contrairement à ce qui avait été annoncé, la Fédération ne facturera pas directement l'assurance des épreuves aux organisateurs : cette facturation reste à la main des Comités Régionaux.

➢ ***Forfait journée d'assurance Route 2027***

M. TESSIER présente une étude de forfait d'assurance par journée d'épreuves Route, sur le modèle du BMX, du VTT et du Cyclo-Cross. Avec un tarif plein de 170 € par journée et des tarifs réduits pour les écoles de cyclisme, les jeunes et les femmes, ce forfait permettrait de collecter 51 340 €, soit 1 280 € de plus que la quote-part demandée par la Fédération. Les clubs organisant plusieurs épreuves le même jour seraient gagnants. En revanche, les organisateurs d'une épreuve isolée seraient perdants, notamment une trentaine d'épreuves Access seules, qui paieraient 170 € au lieu de 100 € à 120 €.

La Commission des Finances soumet deux hypothèses au Bureau :

- Hypothèse 1 : maintien de la tarification actuelle de l'assurance des épreuves Route ;
- Hypothèse 2 : forfait d'assurance à la journée selon la grille de la Commission des Finances.

M. ALBERT s'oppose au forfait tel que présenté, qui pénalise une nouvelle fois les clubs organisateurs, et regrette l'absence de position écrite de la Fédération sur la réforme de l'assurance des épreuves : il ne faudrait pas modifier le système pour un an et le changer à nouveau l'année suivante. Il propose plutôt une contribution d'assurance intégrée à l'affiliation de tous les clubs, que les organisateurs récupéreraient au travers de leurs épreuves, comme cela se pratique dans d'autres Comités (Auvergne-Rhône-Alpes…). Le Président propose une solution intermédiaire (120 € pour une seule épreuve dans la journée, 170 € à partir de deux épreuves).

Après échanges, le Bureau décide de ne rien changer pour 2027 : la tarification 2026 de l'assurance des épreuves est reconduite. Un projet de contribution d'assurance intégrée à l'affiliation sera préparé pour 2028, en démontrant chiffres à l'appui que les organisateurs ne seront pas pénalisés. Il pourra être présenté lors de l'Assemblée Générale, puis soumis au vote des clubs à distance via Balotilo au cours du premier semestre 2027. M. PONIER posera la question par écrit au CNPT afin d'obtenir une position claire de la Fédération sur la reprise ou non de la gestion de l'assurance des épreuves pour 2028.

➢ ***Tarification régionale 2027***

M. TESSIER poursuit son intervention avec la tarification régionale 2027 (voir annexe), examinée par la Commission Régionale des Finances du 23 octobre dernier.

➢ ***Tarification des engagements***

École de cyclisme Route : conformément à la décision du Comité Directeur de mars dernier, un engagement fixe de 3 € au profit du club (au lieu de 0 € à 3 €) avait été retenu, à la demande de la Commission Jeunesse, pour financer la vacation de l'arbitre. Compte tenu des premiers retours des clubs et des présidents de départements, le Bureau propose que ce point soit revu au prochain Comité Directeur et de revenir à un engagement de 0 € à 3 €, au choix de l'organisateur.

➢ ***Indemnité kilométrique***

La Commission des Finances proposait de la porter de 0,38 € à 0,40 €. Il est relevé que la Fédération passe de 0,33 € à 0,35 € ; le Bureau propose de la maintenir à 0,38 €.

➢ ***Subventions départementales***

La Commission des Finances proposait de ramener les frais de fonctionnement de 2 600 € à 2 500 € et l'aide au développement de 4 000 € à 3 900 €. M. ALBERT juge cette baisse malvenue, les Comités Départementaux étant les plus proches du terrain et à l'origine de nouvelles organisations : la seule épreuve de Saint-Denis-la-Chevasse a rapporté plus de 1 000 € d'engagements au Comité Régional. Le Bureau propose de maintenir ces montants à 2 600 € et 4 000 €.

M. VERGEREAU suggère de réfléchir à l'avenir à une clé de répartition permettant de récompenser les départements qui développent de nouvelles épreuves et la participation, mais aussi de tenir compte des années de baisse des recettes du Comité Régional (engagements…).

➢ ***Tableau des récompenses***

Sur proposition de la Commission des Finances, une récompense de 250 € est proposée pour M. Mathieu DUPE, médaillé de bronze au Championnat d'Europe sur Piste U23 en poursuite par équipe (Cottbus, juillet 2026). Le Bureau y est favorable, ce montant étant cohérent avec les récompenses accordées les années précédentes (500 € pour le titre européen BMX U23 d'Alexis PIESZANOWSKI, 300 € pour la médaille d'argent de Lucas MENANTEAU).

Les membres du Bureau émettent un avis favorable sur les propositions de tarification régionale 2027, avec les modifications ci-dessus (assurance des épreuves inchangée, engagement écoles de vélo de 0 € à 3 €, indemnité kilométrique à 0,38 €, subventions départementales maintenues). Ces propositions seront soumises à l'approbation du Comité Directeur.

M. OLLIER quitte la réunion à l'issue de ce point.

X EXAMEN DU CALENDRIER 2027 DES ÉPREUVES ÉLITES FFC/UCI

M. VERGEREAU présente le calendrier 2027 des épreuves Élites FFC/UCI organisées en Pays de la Loire (voir document en annexe), établi à partir du pré-calendrier fédéral Route et du calendrier UCI 2027. Il précise que certaines épreuves nationales sont encore en attente de validation par la Fédération. Ce calendrier est donc présenté à titre provisoire.

Il informe que deux nouvelles épreuves verront le jour en 2027 : la Mayenne Ladies Classic à Laval (UCI Women Elite 1.1, manche de la Coupe de France FDJ, le 30 mai, au lendemain de la Route Féminine de Loire-Atlantique) et Nantes-Legé (Elite Nationale, Pédale Nantaise, le 20 juin).

Il indique que les Boucles de la Loire (Elite Nationale, VC Lucéen) ne sont pas renouvelées en 2027. Par ailleurs, Jard-Les Herbiers, la Ronde Mayennaise et Paris-Connerré n'ont pas encore renouvelé leur épreuve sur leur Espace Club : les organisateurs ont été relancés et devraient renouveler.

XI CALENDRIER DES ÉPREUVES OFFICIELLES RÉGIONALES 2027

Le Président commente le tableau des épreuves officielles. Conformément au turn-over des départements établi jusqu'en 2031, les membres du Bureau attribuent les dates et départements du calendrier des épreuves officielles régionales 2027 (voir document en annexe).

➢ ***Interrégions U17 2027***

M. VERGEREAU aborde ensuite les différentes manches de l'Interrégion U17 pour la saison prochaine, support de la Coupe de France des Départements zone Ouest :

- Pays de la Loire : 10 et 11 avril 2027 (2e et 3e manches),
- Centre-Val de Loire : 15 et 16 mai 2027 (4e et 5e manches), des candidats se sont déjà manifestés,
- Bretagne : samedi 29 mai 2027 (6e manche, sur piste, très certainement à Loudéac).

➢ ***Appels à candidatures***

Il est indiqué que l'appel à candidatures pour l'Interrégion U17 en Pays de la Loire a déjà été lancé, et que ceux pour les Championnats Régionaux Gravel et contre-la-montre individuel restent à lancer. M. VERGEREAU assurera le suivi des candidatures.

➢ ***Coupe de France des Départements de Cyclo-Cross***

Les membres du Bureau regrettent que la date de la manche de Coupe de France des Départements de Cyclo-Cross, organisée dans une quinzaine de jours par le M.T.T. de Bretagne, ait été communiquée tardivement, après l'établissement du calendrier régional, et qu'elle se tienne au lendemain d'une manche de Coupe régionale. M. ALBERT souhaite que ces dates soient connues avant la construction du calendrier Cyclo-Cross.

XII INTERVENTION MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL

Mme BORDE présente un point sur ses deux premiers mois de prise de fonction, principalement sur le volet sportif.

➢ ***Championnats de France sur Piste***

Elle indique qu'un manque de communication et une situation particulière entraînent un dépassement du budget Piste 2026, celui-ci ayant été reconduit à l'identique de l'année précédente. Elle souligne la nécessité de revoir ce budget à la hausse afin de permettre au Comité de participer à la Coupe de France de l'Avenir U19, épreuve qualificative pour les Championnats de France 2027. Elle précise qu'elle part dès le lendemain pour les Championnats de France sur Piste, jusqu'au vendredi soir, afin de suivre les athlètes et de faire un point sur le mode de fonctionnement.

➢ ***Cyclo-Cross – Résultats et stage***

Elle se réjouit des très bons résultats obtenus lors de la première manche de la Coupe de France, avec des coureurs aux avant-postes dans l'ensemble des catégories masculines. Les résultats sont plus mitigés chez les féminines, ce qui peut notamment s'expliquer par une concurrence moins importante sur les épreuves régionales.

Concernant le stage de préparation aux Championnats de France de Cyclo-Cross prévu fin décembre, l'encadrement initialement prévu a dû être modifié, faute de qualifications suffisantes du staff prévu par la Commission Cyclo-Cross. Un nouveau staff est en cours de recherche avec Jimmy ENGOULVENT, pour ce stage et pour la suite. Cette situation souligne la nécessité de vérifier systématiquement les qualifications et les prérogatives des encadrants avant toute programmation de stage ou de déplacement.

➢ ***Structures d'Entraînement et de Formation (SEF) et sections sportives***

Mme BORDE fait état de deux projets dans le Maine-et-Loire :

- au SCO Angers, le projet de création d'une SEF ou d'une section sportive est plus avancé, avec une concrétisation envisagée en 2026 ;
- à Doué Anjou Cyclisme, une section sportive est créée pour la classe de 5e au collège Saint-Joseph de Doué-en-Anjou.

Cette dynamique pourrait renforcer les structures d'entraînement dans le département.

➢ ***Projet sportif régional***

Après plusieurs échanges avec les Présidents de Commissions, elle constate un manque de vision et de projets sportifs à long terme. Elle propose de réfléchir à une stratégie sportive régionale structurée à l'échelle d'une olympiade, afin de donner davantage de cohérence et de perspectives aux différentes disciplines.

➢ ***Formations fédérales***

Elle dresse un état des formations fédérales par département et par discipline :

- Vendée : très bonne dynamique, avec potentiellement deux sessions Animateur supplémentaires ;
- Mayenne : annulation des formations Éducateur VTT et Animateur fédéral ;
- Sarthe : session Animateur maintenue malgré des difficultés de recrutement, notamment grâce à la mobilisation du club de Durtal ;
- BMX : formation Éducateur lancée ;
- Route, Piste et Cyclo-Cross : formation Éducateur prévue à partir du 14 décembre à Noyant-la-Gravoyère, avec seulement 4 inscrits à ce jour.

Elle invite les membres du Bureau à relayer cette dernière formation auprès de leurs clubs afin de renforcer les inscriptions.

Elle rappelle enfin que le DEJEPS BMX, qui doit se lancer en 2027, reste très incertain par manque de participants, et invite les membres du Bureau à relayer l'information auprès des éducateurs et bénévoles souhaitant se former ou se professionnaliser.

XIII QUESTIONS DIVERSES

Le Président procède au traditionnel tour de table.

➢ ***Intervention de M. PONIER***

- Il estime que le Challenge féminin compte trop d'épreuves, ce qui impose aux coureuses de longs déplacements ; une manche par mois ou deux manches par département lui paraîtraient plus cohérentes. M. LAMBERT partage ce constat, toutes les épreuves féminines étant désormais intégrées au challenge.
- Il rend compte de la formation du Conseil des jeunes dirigeants, organisée à la F.F.C. avec Marie-Françoise POTREAU, qui a réuni 12 participants dont deux des Pays de la Loire. Il suggère d'intégrer M. Quentin SUISSE (18 ans) à la Commission Piste et indique qu'il ne faudra pas hésiter à solliciter à l'avenir Mme Daniela FILIPE, très investie dans son club en Mayenne.

➢ ***Intervention de M. VERGEREAU***

- Il rend compte de la rencontre avec M. Jérôme PINEAU, chargé de la recherche de partenaires. Le sponsoring direct (véhicules, maillot) n'a pas abouti compte tenu de la conjoncture. Une seconde piste est engagée auprès d'une association regroupant plusieurs entreprises, avec des actions de remise en selle pour leurs salariés ; un forum avec atelier de maniabilité pourrait être organisé en décembre ou janvier.
- Il signale que la Fédération propose à la vente du matériel de piste (cadres Look) : 7 vélos taille XS (5 complets et 2 incomplets) pour un total de 3 360 €. M. Bernard POINTEAU y est très favorable pour le développement de la discipline Piste. Mme BORDE précise que ces tailles conviennent à des gabarits d'1,60 m, donc plutôt à des U15 qu'à des U13. Le Bureau est plutôt favorable sur le principe, sous réserve de disponibilité.

➢ ***Intervention de M. DOUET***

- Il demande à M. ALBERT que le calendrier vendéen soit diffusé avant fin décembre afin de vérifier l'absence de chevauchement avec la Mayenne ; M. ALBERT confirme que ce sera le cas.

➢ ***Intervention de M. ALBERT***

- Il dénonce l'encadrement du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » par des intervenants non spécialistes du cyclisme, alors que ce dispositif est un débouché pour les éducateurs des clubs. Mme BORDE précise que les prérogatives relèvent du Ministère des Sports et des DRAJES, et que le sport-santé est aujourd'hui le levier de financement le plus porteur pour les clubs.

➢ ***Intervention de M. DANIEL***

- En réponse au Président, il indique que le bilan et le budget prévisionnel du Comité Départemental de Loire-Atlantique ont été adoptés. Le logiciel de comptabilité utilisé a subi une cyberattaque, ce qui bloque actuellement la saisie. Le Comité n'ayant toujours pas de trésorier, il sera proposé lors de son Assemblée Générale de confier la comptabilité à un cabinet comptable, comme le suggère M. TESSIER. Il indique également l'arrivée d'un alternant en DEJEPS Cyclisme traditionnel à partir de novembre 2026.

Plus personne ne demandant la parole, le Président clôt la séance à 21 h 20.

TABLE DES MATIÈRES

I	INFORMATIONS GÉNÉRALES	page 1
II	INTERVENTION DE M. THOMAS SAUVAGET – STAGE U7-U9 DANS LES DÉPARTEMENTS	page 3
III	APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE BUREAU DU 8 SEPTEMBRE 2026	page 3
IV	RETOUR SUR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LES STATUTS 2028 DU COMITÉ RÉGIONAL	page 4
V	POINT SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE À CARQUEFOU (44)	page 4
VI	SITUATION DÉFINITIVE DES EFFECTIFS AU 30 SEPTEMBRE 2026	page 5
VII	SITUATION DÉFINITIVE DES ORGANISATIONS AU 30 SEPTEMBRE 2026	page 7
VIII	POINT SUR LA TRÉSORERIE – 1ER ARRÊTÉ AU 30 SEPTEMBRE 2026	page 8
IX	EXAMEN DES PROPOSITIONS DE TARIFICATION RÉGIONALE 2027	page 9
X	EXAMEN DU CALENDRIER 2027 DES ÉPREUVES ÉLITES FFC/UCI	page 11
XI	CALENDRIER DES ÉPREUVES OFFICIELLES RÉGIONALES 2027	page 11
XII	INTERVENTION MANAGER TECHNIQUE TERRITORIAL	page 12
XIII	QUESTIONS DIVERSES	page 13